

De : [REDACTED]
A : [Renseignements généraux DCOM](#)
Cc : [REDACTED]
Objet : Vérification de la conformité de l'affichage de notre vitrine
Date : 13 juin 2025 13:56:19
Pièces jointes : [4995db16-e556-4079-b6f8-6d3cebc2263f.jpg](#)
[d2d03b3f-10d0-4a2a-abda-985f71b0f423.jpg](#)
[6c74d84b-fdc-44f7-9752-89e1a58278fe.jpg](#)
[496515683_1431747611579772_4029646837474381917_n.jpg](#)

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de [REDACTED] [Pourquoi c'est important](#)

Bonjour,

Je vous contacte au nom de l'entreprise [REDACTED], qui opère la boutique physique [REDACTED].

Je fais suite à un appel téléphonique avec un agent de l'OQLF afin de vérifier la conformité de l'affichage de notre vitrine.

Comme vous pouvez le constater sur les photos ci-jointes, le mot anglophone [REDACTED] y est prédominant, suivi de l'inscription [REDACTED]. Nous avons également, sur la vitrine, les mots suivants en français : [REDACTED]

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer si la présence du français est suffisante. Dans le cas contraire, pourriez-vous nous indiquer la proportion ou les éléments manquants à ajouter afin de nous conformer aux nouvelles règles d'affichage en français?

Merci d'avance pour votre aide et votre retour.

